

Janvier 2012



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

DIX-HUITIÈME SESSION

DEUXIÈME SEMAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE

Cotonou, République du Bénin, 16 - 20 Janvier 2012

L'IMPORTANCE DE LA GOUVERNANCE ET LE PARTAGE DES AVANTAGES DANS LA GESTION DURABLE DES FORÊTS, DES ARBRES ET DE LA FAUNE SAUVAGE DE L'AFRIQUE

Rapport du secrétariat sur les réponses de la FAO aux demandes de la dix-septième session de la commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et autres activités de la FAO dans la région

1. La dix-septième Session de la Commission a présenté plusieurs demandes/recommandations à l'attention des Membres, de la FAO et du Comité des forêts (COFO). Les demandes/recommandations destinées à la FAO/COFO et les actions menées par celle-ci pour les exécuter au cours des deux années suivant la Session sont détaillées ci-après. En outre, un compte rendu des autres activités de la FAO dans la Région Afrique qui ne sont pas nécessairement une réponse directe aux demandes/recommandations, a également été présenté en conclusion du présent document. Un rapport détaillé des activités peut être obtenu auprès du Département des forêts de la FAO à Rome et au Bureau régional de la FAO pour l'Afrique à Accra, au Ghana.

La Commission a demandé à la FAO de:

I. Continuer de faciliter le renforcement des capacités et l'échange d'informations dans l'aménagement des aires protégées

2. Par le biais du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'est (SFE), la FAO a réalisé un nombre d'activités dans la sous-région de l'Afrique de l'est. Ces activités comprennent : des ateliers de formation sur la gestion des feux de brousse et de forêts ; une étude de la situation et des effets potentiels des plantations d'Eucalyptus en Afrique de l'est ; un examen de l'état des politiques forestières en Éthiopie ; un cadre développé sur la base des centres d'excellence dédiés à la foresterie et aux secteurs y afférents. Un examen de l'état de la gestion participative des forêts (GPF) en Éthiopie a également été effectué. Cet examen constitue à ce jour, l'effort le plus approfondi d'évaluation et de rapport sur la GPF dans le pays.

3. La FAO a également facilité le partage des expériences sur l'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage (CHF) dans les pays de l'Afrique australe. Les pays ayant bénéficié de cette activité

comprennent le Zimbabwe, le Congo, le Mozambique et l'Angola. En outre, la FAO a publié une étude sur la *Législation sur la faune sauvage dans la Communauté de développement de l'Afrique australe* afin d'aider les pays de la SADC à analyser et reformuler leurs lois sur la faune sauvage.

4. Dans un effort supplémentaire pour appuyer le renforcement des capacités des pays membres, la FAO a, en 2010, demandé la formulation de directives pour l'institutionnalisation et la mise en œuvre de la gestion communautaire des forêts en Afrique sub-saharienne. Les directives compilées à la faveur d'un processus consultatif approfondi entre les experts de la région, ont été achevées et seront mises à la disposition des Membres en 2012 comme document de référence pour l'exécution d'activités de gestion communautaire des forêts et des ressources naturelles y afférentes.

II. Diffuser largement la méthodologie sur les inventaires des produits forestiers non ligneux (PFNL) pour faciliter son adoption par les pays africains

5. La coordination régionale du projet GCP/RAF/441/GER de la FAO a disséminé le fichier PDF du manuel "La biométrie de l'évaluation des ressources des Produits forestiers non ligneux : un examen de la méthodologie courante" produit par Jenny L.G. Wong, aux étudiants intéressés et au personnel des ministères des forêts en Afrique centrale. Des copies sur papier du manuel ont également été distribuées aux quelques personnes qui ont visité le bureau du projet.

6. Les versions anglaise, française et espagnole de la Série PFNL 13 : *Évaluation des ressources en produits forestiers non ligneux* ont été publiées et des copies sur papier ont été largement diffusées. L'objectif de cette publication est de contribuer à la gestion forestière durable dans les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en développant et en testant des directives pratiques pour l'évaluation des ressources forestières qui fournissent les PFNL. Ces directives permettent aux administrations nationales des forêts d'effectuer une surveillance améliorée et régulière des ressources en PFNL et de développer des régimes de récolte durables, en partenariat avec les communautés locales et indigènes. La publication peut également être téléchargée gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/DOCREP/003/Y1457F/Y1457F00.HTM>. D'autres publications similaires incluent FAO.2008. Étude cas sur l'exploitation forestière-24. *Gestion durable des produits non ligneux dans la concession forestière de Pallisco* (disponible uniquement en français). Cette publication est accessible à : <http://www.fao.org/docrep/011/k3611f/k3611f00.htm>. Ces deux documents sur les méthodologies d'inventaire des PFNL ont été largement diffusés par le personnel de la FAO au Siège et dans les Bureaux régionaux/sous-régionaux.

7. Par ailleurs, une diffusion et des essais supplémentaires sur le terrain sont assurés par le biais de projets en Afrique (exécutés par la FAO et d'autres organisations) avec une composante PFNL (les principaux projets liés aux PFNL sont décrits aux adresses suivantes : <http://www.fao.org/forestry/nwfp/50270/en/> et <http://www.fao.org/forestry/enterprises/25494/en/>).

III. Faciliter le transfert des technologies dans les énergies ligneuses et favoriser la dissémination des technologies bioénergétiques

8. L'appui de la FAO a été sollicité pour la préparation d'une stratégie nationale bioénergétique pour la République du Congo. La version préliminaire du document est prête et un atelier national de validation sera organisé avant l'adoption par le gouvernement. La FAO a également facilité une formation sur la production de charbon de bois pour 100 femmes dans 8 régions du Togo. La FAO a aussi fourni un appui pour l'évaluation de la dendroénergie et/ou un appui politique au Malawi, au Mozambique, au Rwanda, à la ville de N'Djamena, au Darfour (dans les camps des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays) et à la Zambie. Des détails supplémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : www.nfp-facility.org/achievements/fr.

9. La FAO a mis à jour le site de la dendroénergie (www.fao.org/forestry/energy/fr). Les membres de la CFFSA peuvent utiliser les informations figurant sur ce site pour :

- Sensibiliser le public sur l'importance de la dendroénergie ;
- Collecter, améliorer et partager des données exactes ;
- Formuler, exécuter et surveiller des politiques dendroénergétiques rationnelles ;

- Faciliter la communication et la collaboration intersectorielles ;
- Pratiquer une production et une consommation durables et efficaces du point de vue des ressources.

10. La FAO participe à deux groupes de travail de l'Initiative *Clean Cooking Stove* (www.cleancookstoves.org) sur les “combustibles et la technologie” et le “suivi et l'évaluation” et a contribué à un PCT sur l'énergie au Rwanda qui s'est achevé en avril 2010. En outre, le partenariat du Mécanisme pour les Programmes forestiers nationaux (PFN) avec le Togo incluait la formation de dix associations de femmes sur les techniques améliorées de fabrication du charbon de bois.

IV. Aider les pays à sensibiliser et renforcer leurs capacités dans les domaines de l'atténuation des conflits homme-faune sauvage (CHF) et à fournir, à la demande, des conseils techniques pertinents pour le développement participatif de politiques et de stratégies sur les CHF et leur exécution effective. La Commission a en outre invité la FAO à faciliter le partage des expériences entre les pays membres.

11. Un appui a été apporté au Gouvernement du Gabon par le biais du Fonds du PCT pour une meilleure gestion des conflits homme-faune sauvage. Une stratégie nationale de gestion des conflits hommes-faune sauvage a été préparée et validée, et une proposition de projet sur l'approche communautaire de la résolution des conflits hommes-faune sauvage a été formulée. Un voyage d'étude a été organisé sur le Zimbabwe pour des experts gabonais en collaboration avec le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique australe (SFS).

12. La FAO a exécuté un projet de coopération technique au Zimbabwe (TCP/ZIM/3301) intitulé “Protéger les systèmes d'exploitations et les moyens d'existence (dans les terres communales adjacentes aux aires protégées) à travers la gestion des conflits hommes-faune sauvage”. Au Mozambique, une Stratégie nationale pour l'atténuation des CHF a été développée et mise en œuvre (avec l'appui de la FAO) à l'aide d'un projet PCT, TCP/MOZ/3301 “Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale sur l'atténuation des conflits hommes-faune sauvage” à la demande du Gouvernement.

13. La FAO a publié un communiqué de presse sur l'ensemble des outils sur les CHF sur son site web en juillet 2010. Elle a également accordé des entretiens et fourni des informations aux media et aux experts intéressés. L'ensemble des outils sur les CHF a été présenté lors du Forum consultatif sur la faune sauvage en Afrique (Victoria Falls, Novembre 2010).

14. Les expériences des techniques d'atténuation et les signalements de cas de CHF par SMS, ont été partagés entre le Zimbabwe et le Mozambique. Le travail de la FAO sur les CHF, l'ensemble des outils sur les CHF et le nouveau système de surveillance et de signalement des cas de CHF, ont été présentés lors du Symposium de l'Association pour la gestion de la faune sauvage en Afrique australe sur “L'interface Homme-Ressource naturelle : Réconciliation de compromis contradictoires ?” tenu à George, en Afrique du sud, en septembre 2011. L'ensemble des outils sur les CHF a été présenté lors de la réunion du groupe African carnivore à Nairobi. L'ensemble des outils sur les CHF a été développé davantage et est disponible sur papier (en anglais) et sous forme électronique (en français et en portugais). L'impression de la version portugaise de l'ensemble des outils est en cours. La distribution des manuels techniques et des paysans sur les conflits hommes-faune sauvage (en anglais et en français) s'est poursuivie à travers toute la sous-région ouest africaine.

V. Compiler, promouvoir et disséminer les bonnes pratiques en matière de gestion des espèces envahissantes

15. La protection réussie des plantes du monde, y compris les arbres, contre les nuisibles, requiert une action coordonnée à l'échelle internationale. Cette coordination est assurée par la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) qui est un accord international entre les pays pour lutter contre les nuisibles et prévenir leur propagation, tout en minimisant les interférences avec la circulation internationale des biens et des personnes.

Reconnaissant l'importance d'engager le secteur forestier dans la prévention de la propagation des nuisibles, la FAO a, en collaboration avec la CIPV, entrepris un processus international multi-parties prenantes pour développer un Guide à la mise en œuvre des normes phytosanitaires en foresterie. Le Guide offre des directives claires et concises sur les pratiques de promotion de la santé des forêts, avec des suggestions pour une meilleure application nationale. La FAO et les partenaires, y compris la CIPV, les autorités chargées de la protection des forêts et les gestionnaires forestiers, portent actuellement leur attention sur le renforcement des capacités des pays afin de réduire la présence des nuisibles et de prévenir leur propagation à l'aide du Guide comme base d'informations pour les ateliers et les cours de formations. La FAO a développé un projet d'appui à la lutte et à la gestion des espèces d'arbres du genre *Prosopis* au Djibouti. Un appui technique a été apporté pour la démonstration du succès de la lutte biologique contre les aphides dans les terres hautes de l'Éthiopie grâce au lâcher de la guêpe parasite, *Pauesia Juniperorum*, sur les plantations de cyprès et de genévriers dans les hautes terres éthiopiennes.

VI. *Demandé à la FAO d'accorder une attention particulière aux questions relatives aux approches et à l'application des technologies agro-forestières*

16. En collaboration avec les ministères chargés des forêts au Gabon, au Congo et en République Centrafricaine, la FAO a exécuté le projet GCP/RAF/441/GER "Améliorer la contribution des produits forestiers non ligneux à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire dans les pays d'Afrique centrale" qui était financé par le Gouvernement allemand. Trois ateliers de formation impliquant plus de 80 participants ont été organisés. Ces ateliers étaient consacrés aux techniques durables de récolte, la construction, la maintenance des propagateurs et les pépinières d'arbres et la commercialisation du *Gnetum* spp. Le suivi de ces formations est effectué par les organisations locales qui ont profité d'une formation approfondie sur le développement entrepreneurial dans le cadre de la domestication du *Gnetum* spp.

17. Un projet PCT de la FAO sur la foresterie urbaine et peri-urbaine (y compris les approches agro-forestières) a été formulé et approuvé pour le Niger. Un autre projet a été formulé pour le Cap Vert et est en instance d'approbation.

18. Les directives pour la prise de décision "L'agroforesterie comme priorité du programme politique" sont en cours de formulation par l'équipe de conservation des forêts de la FAO et devraient être validées et publiées d'ici juillet 2012.

VII. *A demandé à la FAO d'accroître son soutien aux membres pour le développement de leurs capacités en matière de recherche et d'éducation à travers le renforcement des institutions de formation forestière.*

19. La FAO a apporté son appui au Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC), en particulier sur l'animation des équipes et la formulation des projets. Un programme de formation pour les écoles de foresterie sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux est en cours de formulation par RIFFEAC avec l'appui du projet GCP/RAF/441/GER ("Améliorer la contribution des produits forestiers non ligneux à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire dans les pays d'Afrique centrale").

20. La FAO a également apporté son appui au Gouvernement angolais pour le développement d'un programme de formation pour les forestiers et les techniciens sous l'égide de l'Institut angolais pour le développement de la foresterie, la préparation du programme scolaire et la formation des formateurs.

21. Les activités de recherche sur les produits forestiers non ligneux sont sponsorisés par la FAO par le biais du projet GCP/RAF/441/GER. Un premier appel à subventions pour la recherche a été lancé en janvier 2011.

22. Une base de données géoréférencées des ressources naturelles a été établie pour l'Afrique de l'est afin de soutenir les activités du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'est (SFE) visant l'amélioration de la productivité agricole dans la sous-région. La base de données fournit des informations sur des domaines tels que la dégradation des terres, les zones dégradées, les points d'eau, les zones de forte

biodiversité et les couloirs à faune, les zones agro-écologiques, les principaux systèmes d'exploitation, les couloirs de transhumance/bétail, les acquisitions de terres étrangères, etc. dans les pays d'Afrique de l'est.

VIII. A demandé à la FAO:

(i) d'entreprendre une analyse régionale de toutes les variables de l'Évaluation des ressources forestières (FRA) afin de présenter une évaluation complète de la situation forestière;

(ii) de développer une méthodologie globale pour l'évaluation des arbres hors forêts, de la dégradation des forêts et de l'afforestation; et

(iii) de poursuivre son appui aux pays dans l'organisation du suivi et de l'évaluation des ressources forestières nationales (NFMA) pour améliorer les informations et les analyses des informations sur les ressources forestières et dans le développement de propositions de projets de la NFMA;

(iv) de continuer à soutenir les pays dans la mise en œuvre de la réduction des émissions pour la déforestation et la dégradation des forêts (REDD) sous toutes ses formes, et par ce biais, les aider à incorporer tous les types d'utilisation des terres, y compris l'agriculture, l'agroforesterie et les autres utilisations des terres (AFOLU) et de déduire des leçons de l'évolution du Mécanisme pour un développement propre.

23. En collaboration avec l'OIBT, un rapport sur "l'état des forêts dans le bassin amazonien, le bassin du Congo et l'Asie du sud-est" a été préparé par la FAO comme document de base pour le Sommet des trois bassins forestiers tropicaux tenu à Brazzaville, en République du Congo, du 31 mai au 3 juin 2011.

24. Par le biais du programme ONU-REDD, la RDC a bénéficié du soutien de la FAO pour l'établissement d'un système de surveillance de la déforestation et de la dégradation des forêts. La FAO fait également la promotion du développement d'une approche régionale dans l'établissement d'un système de Mesure, Notification et Vérification (MNV) dans le Bassin du Congo. En collaboration avec la COMIFAC, une proposition de projet sous-régional a été formulée et soumise pour financement au Fonds pour les forêts du Bassin du Congo. FRA 2015 comprendra également une analyse de la situation forestière en Afrique sur la base des données fournies à travers le processus de rapports des pays.

25. La FAO a publié et diffusé son rapport de 2010 sur l'évaluation des ressources forestières mondiales (FRA). Ce rapport contient l'Évaluation de la situation des ressources forestières en Afrique. En outre, en 2011, la Situation des forêts du monde (SOFO) a été publiée. Cette publication présente une analyse détaillée des aspects physiques, sociaux et économiques de la foresterie en Afrique.

26. La FAO a apporté, et continue d'apporter son appui à la RDC, la Tanzanie, la Zambie, le Nigéria et la Côte d'Ivoire dans l'exécution des activités du mécanisme REDD.

IX. La Commission a pris note de l'utilité du document de travail sur les 'Lignes directrices pour la gestion durable des forêts en zones arides d'Afrique sub-saharienne' et a demandé qu'il soit diffusé parmi les membres une fois traduit

27. La publication sur les *Lignes directrices pour la gestion durable des forêts en zones arides d'Afrique sub-saharienne* a été publiée et imprimée en anglais et en français dans le cadre de la Série des documents de travail sur les forêts et la foresterie en zones arides. Ce document a été diffusé aux membres par les Représentations de la FAO dans les pays africains dans les zones arides, les bureaux régionaux et sous régionaux (RAF, SFE et SFW), au COFO à Rome (Italie) en octobre 2010 et lors de la première Semaine africaine des terres arides à Dakar au Sénégal, en juin 2011. Les publications sont également disponibles sur le site web de la FAO sur les forêts et la foresterie en zones arides :

<http://www.fao.org/forestry/aridzone/60843/fr/>

IX. Autres activités de la FAO dans la Région

28. En plus des activités relatives aux recommandations de la CFFSA, la FAO continue d'entreprendre plusieurs autres activités en Afrique en appui à la gestion durable des forêts et des ressources de la faune sauvage.

- *Foresterie communautaire*

29. La FAO a offert une assistance technique au Ministère des forêts du Swaziland pour la formulation d'un projet sur la gestion communautaire des feux de forêts. Un appui a été apporté au Gouvernement de Madagascar pour la formulation et l'exécution d'un projet sur la gouvernance forestière, l'économie et les échanges commerciaux. Le Kenya a reçu un soutien similaire pour renforcer les communautés de petits producteurs forestiers et les associations forestières communautaires pour qu'elles se réunissent pour échanger leurs expériences respectives et pour mieux planifier la collaboration avec les décideurs et les autres prestataires de services. Cette activité est une initiative commune qui a vu la participation de l'Association des propriétaires forestiers suédois. Les associations forestières communautaires ont également été assistées pour développer des plans d'action pour les forêts dont elles sont propriétaires.

Il faut aussi noter la sortie d'une publication sur la gestion forestière participative (GFP) en Éthiopie et de Bases de données sur la foresterie et la gestion participative des forêts dans les pays de l'Afrique de l'est.

- *Programmes forestiers nationaux*

30. Le Mécanisme des Programmes forestiers nationaux abrité par la FAO a été actif (depuis la CFFSA 17) dans 30 pays africains, octroyant près de 200 petites subventions à la société civile (70%) et aux organisations gouvernementales (30%). Des informations détaillées sur les activités nationales sont disponibles sur <http://www.nfp-facility.org>. Par ailleurs, plusieurs initiatives ont été soutenues : i) ANAFE – un réseau impliqué dans la redynamisation de l'éducation forestière en Afrique de l'est et la formation des enseignants des institutions anglophones et francophones de formation forestière en matière de gestion des conflits ; ii) Formation des formateurs sur l'amélioration de la participation dans les pays anglophones et francophones ; iii) Formation des formateurs originaires des pays francophones sur la gestion des conflits ; iv) AFF - Renforcement des capacités à exécuter et suivre les PFN ; v) Développement de stratégies et d'instruments nationaux de financement des forêts en Afrique de l'ouest.

31. Le Zimbabwe a bénéficié d'une aide pour le développement d'un Programme forestier national et l'étude et l'analyse thématique du secteur forestier. En outre, le Zimbabwe a bénéficié de la formation sponsorisée par la FAO sur la formulation participative des politiques forestières et l'évaluation des ressources forestières génétiques.

32. L'Ouganda a reçu un appui pour réviser et mettre à jour le Plan forestier national de 2002 qui a été finalisé depuis lors, et pour développer une stratégie de financement forestier par le biais d'un processus participatif impliquant le secteur privé, la société civile et le gouvernement.

33. En Zambie, les intervenants non-gouvernementaux collaborant avec le Ministère des forêts ont reçu une assistance pour entreprendre des études en appui de l'exécution de la Politique forestière nationale. Une assistance technique a été fournie au Gouvernement du Rwanda pour la formulation d'un projet PCT sur la promotion et l'utilisation du bambou.

34. La FAO a apporté une assistance technique au Département des forêts du Swaziland dans la formulation d'un projet PCT sur la gestion communautaire des feux de forêts et a aidé le Gouvernement de Madagascar à formuler et exécuter un projet PCT sur la gouvernance, l'économie et le commerce forestiers.

La FAO a aidé le projet *Mau Escarpment Agroforestry/Livelihood* des populations riveraines au Kenya et un projet de renforcement des capacités et des institutions de gestion forestière dans le nord de l'Ouganda. Une publication sur les *Politiques de l'eucalyptus en Afrique de l'est : Une conséquence du changement de la position scientifique* a été produit et disséminé.

- *Changement climatique*

35. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'est a développé une première version de la Stratégie sous-régionale sur le changement climatique, visant à améliorer les capacités de SFE et des pays à comprendre et intégrer le changement climatique dans leur vision et leur travail. La plupart de ces documents ont été partagés avec les décideurs, les institutions gouvernementales, les experts et les autres intervenants de la foresterie dans la sous-région.

- *Faune sauvage*

36. En collaboration avec le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC), la FAO a publié une série de documents techniques sur la gestion de la faune sauvage (<http://www.cic-wildlife.org/?id=412>), notamment:

- Un Résumé pratique des expériences après trois décennies de conservation communautaire de la faune sauvage en Afrique "Quelles leçons tirer ?" ;
- Le Corridor à faune de Selous-Niassa en Tanzanie : Conservation communautaire de la biodiversité (expériences pratiques et leçons tirées de l'inclusion des communautés locales dans la gestion transfrontalière des ressources naturelles) ;
- Une comparaison des prix du tourisme de chasse en Afrique australe et de l'est ;
- Contribution de la faune sauvage aux économies nationales ; et
- Législation sur la faune dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

- *Consultations nationales, régionales et internationales*

37. La FAO a également contribué aux préparations et sessions de la Conférence internationale sur les feux de forêts qui a eu lieu au début de mai 2011 à Sun City en Afrique du sud. Deux représentants du Zimbabwe et du Botswana ont été sponsorisés pour participer à la réunion et présenter les projets que la FAO a exécutés sur les feux dans leurs pays respectifs. L'appui technique a été fourni pour la préparation de la gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) et la Conférence de CITES à Vienne. Quatre experts originaires de la région ont été sponsorisés pour participer à l'évènement et représenter l'Afrique australe lors des délibérations. En collaboration avec GIZ, SAFNET et d'autres partenaires, la SADC a reçu une assistance pour organiser une réunion sur les feux de forêt et la gestion transfrontalière des feux, ainsi que pour la préparation d'un programme de la SADC sur les feux.

38. Dans le cadre du projet financé par l'UE sur la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (GMV), la FAO a organisé, en collaboration avec plus de 17 partenaires y compris le Secrétariat de la CCD, le Centre OMD pour l'Afrique de l'ouest et du centre, *Earth Institute* de l'Université de Colombia, le Gouvernement du Sénégal, l'Union européenne, et la Région Wallonne de Belgique/Wallonie-Bruxelles International, la Première Semaine africaine des terres arides, à Dakar, Sénégal, sous le thème "**Vers une vision globale et un partenariat sur la gestion durable des terres et la gestion des risques climatiques pour l'Initiative du Sahara et du Sahel**". Cette semaine a rassemblé plus de 200 scientifiques, experts techniques, acteurs du développement, ONG, décideurs, et donateurs pour explorer les enjeux de la dégradation des terres, de la désertification, du changement climatique et de la pauvreté dans la région du pourtour du Sahara.

Les Associations forestières du Kenya et de l'Ouganda ont bénéficié de l'appui de la FAO pour l'organisation de leurs réunions annuelles, qui dans le cas de l'Ouganda était consacrée au changement climatique.

- *Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT)*

39. La FAO exécute un programme d'appui financé par la Commission européenne (CE) pour les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Plusieurs pays africains, institutions et organisations non-gouvernementales bénéficient de ce programme.

- *Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel*

40. Un montant total de 1 750 000 euros a été obtenu de la CE et d'un co-donateur (Mécanisme mondial de l'UNCCD) pour appuyer l'Union africaine dans la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande muraille verte (GMV) dans 8 pays (Algérie, Burkina Faso, Égypte, Mauritanie, Nigéria, Gambie, Sénégal et Soudan) ainsi que des activités intersectorielles régionales. À cette contribution s'ajoute l'appui PCT à la Commission de l'Union africaine actuellement en cours – TCP/RAF/3212 (D) “Assistance pour la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande muraille verte du Sahara et du Sahel – GMV” qui a débuté en juin 2010. Le PCT concerne 5 pays en particulier qui sont le Tchad, le Djibouti, l'Éthiopie, le Mali et le Niger.